



Bulletin d'information édité par le Comité

No 15 - juillet 2013

LA PAROLE À ... Daniel Mosini, Syndic de St-Prex Membre du Comité

Mon premier propos est de remercier très sincèrement Claire Richard, Syndique de Chigny et représentante du secteur 5 au Comité de l'ARCAM. Nous avons pu bénéficier de ses compétences, de son esprit de synthèse, de ses connaissances de Région Morges et de ses talents d'écrivain public, dans de nombreux dossiers, dont celui de l'autoroute.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans la poursuite de ses activités politiques.

Mon second propos est de souhaiter une cordiale bienvenue à Domenica Wälti Caviezel, Syndique de Reverolle, au sein de notre Comité.

Je suis sûr qu'elle saura faire valoir les atouts de son secteur et privilégier les intérêts du district, grâce à son ouverture et contact chaleureux. Mon troisième propos: Je rêve parfois de grands et beaux projets pour ma commune et notre district. J'ose espérer que le Plan directeur régional, dont nous avons reçu un premier document, nous permettra d'être toujours plus unis, de forger et affirmer notre identité régionale et que des concepts et réalisations d'envergure dans les équipements et les réorganisations thématiques, verront le jour sur le district.

Merci donc à toute l'équipe de l'ARCAM pour sa disponibilité et son engagement et à Oscar Cherbuin en particulier pour mouiller le maillot dans le dossier délicat du centre aquatique de Morges.

Bel été et bonnes vacances à toutes et tous.

UN CHANGEMENT AU COMITÉ

Mme Claire Richard, Syndique de Chigny et représentante du secteur 5 au Comité de l'ARCAM est appelée à la fonction de députée au Grand Conseil en principe dès cet automne.

Pour assurer toute la disponibilité nécessaire à ce nouvel engagement, elle a décidé



Mme Richard remerciée pour son engagement lors de la dernière assemblée générale

de céder sa place au Comité de l'ARCAM.

Dans le cadre de la dernière Assemblée générale, les membres de l'ARCAM ont validé la candidature de Mme Domenica Wälti Caviezel, Syndique de Reverolle qui rejoint ainsi le Comité de l'ARCAM dès le 1er juillet 2013.



Mme Wälti Caviezel en compagnie de quelques membres du Comité

FORMATIONS AUX COMMUNES : LES NOUVEAUTÉS 2013

En complément à notre précédent numéro et à l'envoi du programme aux Municipalités à la mi-mai, nous attirons votre attention sur les deux éléments importants qui marquent cette édition :

- Le débat organisé le jeudi 7 novembre à 18h en présence de Mme Béatrice Métraux, Cheffe du département de l'Intérieur et qui permettra aux autorités régionales (Municipalités et députés) de dresser un premier bilan et une analyse critique du nouveau découpage territorial entré en vigueur début 2008 et qui a vu le district de Morges se développer massivement sur le plan du territoire et de la population.
- 2. Par ailleurs, pour l'ensemble de ces soirées de formation, la procédure d'inscription a été modifiée : chaque commune inscrit ses représentants au moyen du lien informatique qui lui a été transmis. Cette procédure facilite la gestion administrative et logistique de ces soirées. Nous vous rappelons que vous pouvez y recourir aussi souvent que vous le souhaitez.

Durant la période estivale, le bureau de l'ARCAM reste ouvert !



2 021-862.22.75

曷 021-862.22.77

info@arcam-vd.ch www.arcam-vd-ch

Agenda Jeudi 4 juillet 2013, 18h, St-Prex Formation aux communes : La péréquation pour les nuls Début septembre 2013, Plan directeur régional, 2e atelier : Projet de territoire Jeudi 19 septembre 2013, 18h, La Chaux Formation aux communes : Réforme scolaire et obligations communales Jeudi 10 octobre 2013, 18h, Aubonne Formation aux communes : Les nouveautés de la LAT Du 22 au 27 octobre 2013 Stand au Comptoir de Morges Jeudi 7 novembre 2013, 18h, Morges Débat : Premier bilan du nouveau découpage territorial Mercredi 27 novembre 2013. 18h Assemblée générale

APP-APP: UNE PREMIÈRE ANNÉE SCOLAIRE COMPLÈTE

Depuis janvier 2012, l'ARCAM soutient l'organisation de cours d'appui pour les apprentis de la région. Le premier exercice scolaire vient de s'achever, à la satisfaction de tous puisque l'objectif d'ouvrir 15 groupes pour l'année scolaire 2012-2013 a été pratiquement atteint puisqu'un seul manque à l'appel.

Dispensés à Morges et à Aubonne, ces cours ont permis à 65 apprentis domiciliés dans la région d'améliorer leurs connaissances en mathématiques (5 groupes), allemand (3 groupes), économie (3 groupes), français (2 groupes) et électrotechnique (1 groupe). Seuls 9 apprentis ayant annoncé leur besoin n'ont pas pu intégrer un groupe, notamment parce que leur demande, trop spécifique, n'a pas trouvé écho auprès de 2 ou 3 autres jeunes, effectif nécessaire pour valablement démarrer un groupe.

L'enquête de satisfaction menée en mai auprès des jeunes a clairement montré le contentement de ceux-ci quant à la qualité et l'efficacité de ce soutien.

Ce résultat éminemment positif conforte le Comité dans sa décision de poursuivre cette action à la rentrée en proposant 20 groupes d'appuis pour la prochaine année scolaire.



En cas d'intérêt, contactez l'association TEM au 024/425.00.14 app-app@t-e-m.ch

INAUGURATION DE LA FROMAGERIE DE DÉMONSTRATION DU PRÉ-DE-BIÈRE

Le chalet d'alpage du Pré-de-Bière a fait totalement peau neuve. Après la rénovation complète du bâtiment, la fromagerie a elle aussi été réaménagée. Sa particularité est d'être ouverte aux visiteurs puisque ces derniers peuvent désormais suivre la fabrication des fromages derrière une vitre. Les touristes sont accueillis dans un espace réunissant vente de fromage, de produits du terroir et information touristique. Cette réalisation



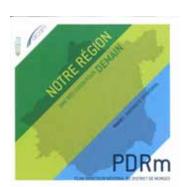
est appelée à servir de modèle à d'autres espaces à vocation didactique et touristique qui seront créés sur le territoire du Parc Jura Vaudois. L'ARCAM a coordonné la réalisation de ce projet et a réuni les 60'000.nécessaires à sa réalisation. Il a été inauguré le 3 juillet sous un soleil radieux en présence du comité et de la commission tourisme de l'ARCAM, de la Préfète Andréa Arm, des autorités des communes de Bière et du Chenit ainsi que des respon-

> sables touristiques du district de Morges, de la Vallée de Joux et du Parc. Les amodiataires. la famille Germain, ont réuni les invités autour d'un magnifique assortiment de fromages et de produits locaux. Le chalet d'alpage du Préde-Bière est ouvert tous les jours de juin à septembre.

RECENSEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS DISPONIBLES

L'ARCAM est actuellement en en 2010, de renforcer le rôle de train de finaliser « la base de l'ARCAM en matière de promodonnée terrains » dont le but tion économique, de répondre est de recenser les terrains aux stratégies régionales 2012affectés en zone d'activité ou en zone industrielle encore disponibles dans le district de Morges. Cette analyse permettra d'actualiser et compléter la démarche entreprise par l'ARCAM en 2011 suite à l'envoi d'un questionnaire destiné aux communes.

Les objectifs de ce travail sont multiples. Il s'agit en effet d'alimenter la base de données des terrains disponibles à l'échelle cantonale mise en place par le SPECo (service de la promotion économique et du commerce)



2017 élaborées par l'ARCAM, d'orienter les entreprises désirant se localiser dans notre district, de soutenir les communes dans leurs démarches dans le domaine du développement économique et finalement de fournir des données et une analyse convaincante pour définir les orientations stratégiques à insérer dans le plan directeur régional du district de Morges (PDRm) actuellement en cours d'élaboration.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DU **DISTRICT DE MORGES (PDRM)**

La première phase de la réalisation du plan directeur régional du district de Morges (PDRm) s'est achevée le 14 mars 2013 suite à la validation du « Rapport de diagnostic » par son comité de pilotage. Une brochure qui synthétise l'information contenu dans ce rapport volumineux a également été réalisée. Ces documents peuvent être téléchargés depuis notre site www.arcam-vd.ch.